



## COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025 DU 12 DÉCEMBRE 2022**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi le douzième (12<sup>e</sup>) jour du mois de décembre deux mille vingt-deux à 19h, au Centre communautaire *Albert-Santerre*, situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

---

#### **Sont présents**

Mme Sonya Lapointe, conseillère # 1  
M. André Choinière, conseiller # 2  
Mme Annie Préfontaine, conseillère # 3  
Mme Myriam Falcon, conseillère # 4  
M. Ghislain Quintal, conseiller # 5

Formant quorum, sous la présidence de Madame Dominique Martel, agissant à titre de présidente d'assemblée

#### **Sont absents**

M. Éric Rioux, conseiller #6

Greffière d'assemblée : Madame Sophie Bélair Hamel

---

*L'avis de convocation a été signifié comme prévu au Code municipal. Un avis public a dûment été affiché aux deux endroits prévus par le conseil municipal.*

Ouverture de la séance à 19 h, Madame la mairesse Dominique Martel déclare la séance ouverte. Elle constate le quorum et l'on procède selon l'ordre du jour.

#### **1.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023, 2024 ET 2025**

#### **2.APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023, 2024 ET 2025**

#### **3.PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

#### **4. CLÔTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE**

---

#### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023, 2024 ET 2025**

2022.12224

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine  
APPUYÉ PAR Myriam Falcon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé le 12 décembre 2022, soit approuvé tel que présenté.  
ADOPTÉE

#### **2. APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023, 2024 ET 2025**

2022.12225

IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe  
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

QUE ce conseil adopte conformément à l'article 953.1 du Code municipal, le programme triennal d'immobilisations de la municipalité pour les trois (3) années subséquentes comme suit :

<b>Plan triennal d'immobilisations (PTI)</b>			
<b>(2023-2024-2025)</b>			
<b>2023</b>			
<b>Route</b>	<b>Description des travaux</b>	<b>Montant</b>	<b>Subvention</b>
5e Rang Sud	Pulvérisation et pavage sur 1745m	847 082,00 \$	423 541,00 \$
5e Rang Nord	Traitement de surface sur 4700m + remplacement de ponceaux	955 654,00 \$	477 827,00 \$
Frais incidents	Frais incidents concernant la planification et la supervision des travaux routier admissibles au PAVL volet Redressement	270 410,00 \$	135 205,00 \$
Chemin Galipeau	Travaux de rechargement, de drainage et de fossés sur 1100m	45 872,00 \$	- \$
Descente de Perceton	Travaux de rechargement, de drainage et de fossés sur 1630m	79 984,00 \$	- \$
Centre-communautaire	Rénovation du sous-sol du centre communautaire	165 000,00 \$	À confirmer
Centre-communautaire	Installation d'une dalle couverte	160 000,00 \$	À confirmer
<b>TOTAL</b>		<b>2 524 002,00 \$</b>	<b>1 036 573,00 \$</b>
<b>2024</b>			
<b>Route</b>	<b>Description des travaux</b>	<b>Montant</b>	<b>Subvention</b>
2e Rang Sud	Pulvérisation et pavage sur 4100m	2 100 000,00 \$	(à confirmer)
1er rang sud	Travaux de rechargement, de drainage et de fossés sur 2460m	58 800,00 \$	- \$
3iem rang	Travaux de rechargement, de drainage et de fossés sur 2520m	59 270,00 \$	- \$
<b>TOTAL</b>		<b>2 218 070,00 \$</b>	<b>0</b>
<b>2025</b>			
<b>Route</b>	<b>Description des travaux</b>	<b>Montant</b>	<b>Subvention</b>
1er Rang Nord	Traitement de surface sur 4630m	200 000,00 \$	(à confirmer)
Rang de l'église nord	Travaux de rapiéçage mécanisé, drainage et de fossés	682 000,00 \$	(à confirmer)
Chemin Mystic	Travaux de rapiéçage mécanisé, drainage et de fossés	138 600,00 \$	(à confirmer)
Chemin Walbridge	Travaux de rapiéçage mécanisé, drainage et de fossés	42 900,00 \$	(à confirmer)
<b>TOTAL</b>		<b>1 063 500,00 \$</b>	<b>0</b>

ADOPTÉE

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

**4. CLÔTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE**

2022.12226

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé ;

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière

APPUYÉ PAR Myriam Falcon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de la présente séance extraordinaire ;

Il est 19h05.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

---

Dominique Martel  
Mairesse

---

Sophie Bélaïr Hamel  
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Dominique Martel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Dominique Martel, mairesse